



à M. Stéphane Richard
Président Directeur Général du Groupe Orange
78 rue Olivier de Serres
75505 – Paris Cedex 15

Paris, le 22 février 2016
Objet : Préavis de grève chez Orange SA

Monsieur,

La fédération SUD-PTT dépose un préavis de grève de 24 heures pour le mardi 8 mars 2016. La journée du 8 mars est une journée de lutte pour les droits des femmes. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels d'Orange SA.

Aujourd'hui il demeure encore trop d'inégalités au travail entre les femmes et les hommes : situation dans l'emploi, rémunération, plafond de verre, recrutement, et ce malgré une multitude de lois et malgré les quatre accords égalité professionnelle chez Orange SA.

Le dernier accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein d'Orange SA date de 2014. Il comporte des engagements dans le domaine de la rémunération, la promotion, les conditions de travail et le recrutement. En 2015, le recrutement des femmes plafonne à 26 %, toujours bien loin du taux de féminisation de l'entreprise qui n'est pourtant que de 36 %.

La fédération SUD demande :

- l'élargissement à tout le groupe des droits issus de l'accord EP d'Orange SA de juillet 2014 (versement des moyennes d'augmentation au retour du congé parental ou adoption, part variable maintenue en maternité, paternité et adoption, ASA ...etc.)
- le rattrapage du déficit des embauches femmes en CDI de 2014 et 2015
- le respect de l'engagement à recruter de 36 % de femmes minimum pour 2016
- la garantie d'un déroulement de carrière pour les salarié-es de droit privé pour faire cesser le creusement des écarts salariaux (reconnaissance de l'expérience par augmentation à l'ancienneté)
- une politique de promotion qui garantisse l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, qui garantisse à toutes et tous l'accès à la promotion tous les 10 ans, et qui permette durablement la modification de la structure de l'emploi (les femmes disparaissent au fur et à mesure de l'élévation dans la hiérarchie de l'entreprise)
- des réelles mesures contre le sexisme qui sévit toujours dans l'entreprise
- favoriser l'accessibilité des professions du numérique aux femmes

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour la fédération SUD
Nicole Jullian